



ASSOCIATION AGRÉÉE de PÊCHE et
de PROTECTION du MILIEU AQUATIQUE
Depuis le 18 Juin 1893

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Le dimanche 16 février 2014

Salle des Régates Rémoises à Reims

Compte rendu

Ouverture de la séance à 9h15

Mesdames, Messieurs, Amis Pêcheurs
Bonjour à toutes et à tous.

Nous sommes réunis ce jour pour participer à l'Assemblée Générale du Syndicat des Pêcheurs de Reims et de la Région pour l'exercice 2013.

Le Président présente les personnalités invitées et présentes, à notre A.G.

Avant de débiter cette Assemblée, nous tenons à remercier les personnalités, qui nous honorent de leurs présences, en particulier :

- Madame **Adeline HAZAN**, Maire de REIMS.
- Monsieur **Éric QUENARD**, 1^{er} adjoint de la Ville de REIMS.
- Monsieur **Dominique THIÉBAUX** Vice Président, représentant, Monsieur Claude DE CARLI, Président de la Fédération de la Marne de Pêche et du Milieu Aquatique.

Personnalité excusée :

- Monsieur Robert OTTO LOYAS, Chef de Pôle et du développement aux Voies Navigables de France.

Nous remercions également, Monsieur Hervé BOURQUEL, Président des Régates Rémoises pour sa bienveillance de nous mettre à disposition la salle et le matériel.

Et vous tous amis pêcheurs, merci d'être présents afin de participer à cette réunion, qui est la votre.

Je déclare donc ouverte l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 pour l'exercice 2013.

Avant De débiter nos travaux, nous aurons une pensée particulière pour tous nos amis pêcheurs et membres de leur famille décédés depuis notre dernière Assemblée Générale.

A leur mémoire je vous demande d'observer une minute de silence.

Je vous remercie.

Le Président présente le bilan de sa 1^{ère} année de Présidence :

Maintenant la plupart d'entre vous ont eu connaissance de mon élection à la Présidence depuis un peu plus d'une année après avoir occupé le poste de 1^{er} Vice Président pendant 3 années.

Comme je vous l'ai précisé, j'allais m'évertuer à défendre les intérêts des pêcheurs, comme l'ont fait mes prédécesseurs et quelque soit le mode de pêche, qu'ils pratiquent.

Toutefois cette année 2013 fut assez difficile à gérer, car il ya eu pas mal de modifications notamment au sein du comité.

D'autre part les effectifs sont en baisse d'une façon assez significative.

Nos finances ont été mises à mal suite à certaines obligations que nous n'avons pas prévu.

Certains pêcheurs sont mécontents pour diverses raisons.

La météo ne nous a pas non plus épargnée.

Nous avons eu aussi des soucis face à des problèmes d'effectifs au sein du comité pour l'avancement des travaux.

Comme vous pouvez le constater les problèmes n'ont pas manqué.

Avant de procéder à la lecture du rapport moral de l'exercice précédent qui a été adopté à l'unanimité des présents, je vous signale que pour l'exercice 2013 nous adopterons le vote à la majorité des membres actifs présents. Donc cela concerne :

- Situation des ventes de cartes de pêche.
- Réciprocité avec la vignette URNE.
- Pêche de la carpe de nuit.
- Bilan financier.
- Rappel de nos dépositaires de carte de pêche.
- Rapport d'activité des membres du comité.
- Activité de l'A.P.N.
- Rapport d'activité du garde particulier.
- Programme des rempoissonnements.
- Commentaires et résultats des différents concours.
- Fête de le Pêche.
- Au Bonheur des Rives.
- Rencontre Inter comite.

Voilà donc le rappel de l'essentiel de l'exposé de l'an dernier et approuvé par votre Assemblée Générale. Le compte rendu de l'A.G. de l'exercice 2012 est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Nous allons passer maintenant au bilan de l'exercice 2013.

Le bilan financier dont un extrait vous a été remis à l'entrée, va vous être commenté par le Trésorier Monsieur Reynald RUFFIER assisté si besoin de Madame COURTELLE du cabinet DÉCIMALE 12 rue Simon à Reims.

Nous vous rappelons que ce cabinet est une société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrits au tableau de l'ordre de la Région Champagne Ardenne et prêt de la Cours d'Appel de Reims.

Le Président donne la parole à Monsieur Reynald RUFFIER, Trésorier du Comité.

Le Trésorier commente le compte de résultat 2013 et bilan 2013 du Syndicat des Pêcheurs de Reims

SYNDICAT DES PÊCHEURS BILAN 2013

TERRAINS ET ÉTANGS		333 270	FONDS ASSOCIATIFS	141 777
IMMEUBLES	53 357			
AMORTISSEMENTS	moins 35 063	18 294	REPORT A NOUVEAU	266 369
MATÉRIEL ET MOBILIERS	81 380			
AMORTISSEMENTS	moins 59 943	21 437	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 117
CRÉANCES				
CHARGES CONSTATÉES		15 952		
D'AVANCES				
DÉPOTS ET CAUTIONNEMENT				
BANQUE CP ET TITRES				
DEPLACEMENT		27 818	CRÉDITEURS DIVERS	7 508
CAISSE				
		416 771		416 771

**SYNDICAT DES PÊCHEURS
COMPTE DE RÉSULTAT**

ACHATS POISSONS	6 730	VENTES DE CARTES	45 901
ACHATS DIVERS	2 549	PRESTATIONS DIVERSES	4 277
BAUX DE PÊCHE LOCATIONS ÉTANGS	4 627	PRODUITS FINANCIERS	612
ENTRETIEN DIVERS (étangs, immeubles, matériel)	4 384		
FRAIS ASSEMBLÉES ET MANIFESTATIONS DIVERSES DÉPLACEMENTS	13 268		
IMPÔTS	3 060	TRASFERT DE CHARGES ET INDEMNITÉS	880
COTISATIONS ET FRAIS DIVERS - GESTION	10 164		
AMORTISSEMENTS	2 508		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 311	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	48
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 117		
	51 718		5 817

Les comptes sont également contrôlés par des vérificateurs aux comptes, indépendants du Conseil d'Administration. Il s'agit de Messieurs Gilbert CARLOTI et Marc GUILPAIN.

Je donne la parole à Monsieur Marc GUILPAIN porte parole des vérificateurs aux comptes.

Je vous demande donc d'adopter le bilan financier 2013.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité des présents ou à la majorité des présents.

Je vous rappelle que vous pouvez, pour ceux qui le désire consulter le livre des comptes sur rendez vous au siège du Syndicat des Pêcheurs de Reims.

Comme vous pouvez le constater nos finances sont fragilisées et l'équilibre est très difficile à obtenir.

Notre fond de roulement s'est amenuisé par rapport à 2012, qui étaient d'ailleurs déjà insuffisant.

Le Président passe au rapport moral 2013 :

Vous n'êtes pas sans le savoir que nous sommes propriétaire, de notre siège et ce depuis de nombreuses années, donc nous sommes assujettis aux inconvénients de la copropriété du 6 rue Passe Demoiselles.

Or comble de malchance, la chaudière au fuel a rendu l'âme, compte tenu de sa vétusté, il fallait si attendre un jour. Donc là, il n'y avait pas le choix, il fallait prendre une décision très rapidement, ce qui fut fait et la copropriété a décidé de passer au gaz énergie plus propre et beaucoup moins onéreuse.

Mais c'est à ce moment là que nos ennuis ont commencé, nous avons appris que le partage des frais sous forme de millièmes, incombant à chaque propriétaire avait été déterminé pour la dernière fois en 1980.

Nos prédécesseurs de l'époque avaient accepté que notre part représente 20% de la surface de l'immeuble sans se poser de question.

Cela ne les a pas interpellés compte tenu qu'à l'époque, il y avait beaucoup d'argent dans les caisses.

Donc les appels trimestriels étaient réglés sans inquiétude et surtout beaucoup plus que notre dû.

Les propriétaires de l'immeuble avaient de quoi être satisfaits, car les pêcheurs payaient une partie de leur part. Donc ceci explique cela, ils n'ont surtout pas cherché à réviser leurs charges, depuis tant années car pour eux c'est une bonne aubaine.

Moi-même et le Trésorier n'étant pas au courant de cet état de fait, puisque nous sommes en place que depuis une année, inutile de vous dire que nous sommes tombés de l'armoire.

Bien entendu nous ne sommes pas restés sans réaction et à la réunion, qui s'en est suivi avec le syndic, nous avons fait part de nos doléances et de notre désaccord, car la surface de nos bureaux ne représente que par rapport à un immeuble de 6 étages comprenant 12 appartements.

Malheureusement nous avons été contraints de régler la note très salée, qui nous a été présenté, puisque nos prédécesseurs étaient d'accord à l'époque.

En cas de refus se serait terminé en justice, bien entendu nous n'aurions pas eu gain de cause et cela nous aurait coûté encore plus cher.

Maintenant nous avons demandé qu'une nouvelle assemblée des copropriétaires se tienne dans les plus brefs délais, afin de répartir un nouveau partage des charges et ce d'une façon plus équitable.

A cet effet, il sera fait appel à un géomètre, qui déterminera avec exactitude le mètre de chaque appartement.

D'autre part nous avons du racheter un véhicule pour remplacer le C15 au bout du rouleau, après tant d'années de services. Quant au second nous avons du faire procéder à de nombreuses réparations.

Tout ceci a représenté un coût élevé auquel nous avons du faire face.

Donc vous constatez que notre situation financière est très délicate. Notre fond de roulement est très affaibli.

De ce fait nous sommes amenés à être très rigoureux pour chaque dépense qui doit être gérée au plus juste.

C'est nécessaire et vital pour notre fonctionnement.

État des ventes de vente de cartes de pêche et liste des dépositaires.

L'année 2013 a connu malheureusement une nette diminution de nos adhérents.

Voici le détail en comparaison avec l'année précédente :

- Cartes Majeurs : 2797 en 2012 - 2521 en 2013 moins 276
- Cartes Mineurs : 214 en 2012 - 202 en 2013 moins 12
- Cartes Femmes : 150 en 2012 - 137 en 2013 moins 13
- Cartes Découvertes : 411 en 2012 - 382 en 2013 moins 29
- Cartes Journalières : 893 en 2012 - 1051 en 2013 plus 158
- Cartes Vacances : 9 en 2012 - 36 en 2013 plus 27
- Cartes vendues : 4474 en 2012 - 4329 en 2013 moins 145

Soit pour l'effectif actif moins 301. Donc 9.52% de perte par rapport à 2012.

Ce qui correspond à peu près à la moyenne nationale.

Ce n'est pas une consolation.

Vignette U.R.N.E. : 1294 en 2012 - 1243 en 2013 moins 51

Le Département Marne : 2152 en 2012-2043 en 2013 moins 109

Il y a là aussi une baisse sensible sur le Département moins 5%

Pour Reims moins 4%

En résumé les pêcheurs représentent 60% des vignettes U.R.N.E. vendues dans la Marne.

La raison de ces pertes est assez difficile à déterminer, il y a certainement de nombreuses raisons.

En voici quelques unes non exhaustives que nous pouvons évoquer :

- Une conjoncture économique défavorable.
- Mauvaises conditions météo une bonne partie de l'année, surtout le premier semestre où nous vendons le plus de cartes.
- L'invasion toujours aussi massive des cormorans.
- Manque d'engouement des jeunes pour remplacer les anciens, ils sont très sollicités et le choix des activités est très vaste
- La multiplication des plans d'eaux privés, offrant des possibilités de pêche alléchantes moyennant finance parfois onéreuse et à contrario, les pêcheurs se plaignent d'une carte de pêche trop chère, malgré des avantages bien supérieurs qu'elle apporte à l'échelon national.

J'ai gardé le meilleur pour clôturer cette liste, le gros problème d'accessibilité de nos lots de pêche.

Nous en reparlerons un peu plus tard.

Pour les licences de nuit, qui ne concerne que les pêcheurs de carpes pratiquant sur les étangs de Vieil Arcy et Vraux (ouverture toute l'année):

En 2012 = 41 en 2013 = 32

Là aussi nous sommes en baisse, c'est une tendance générale.

Nous vous rappelons que la pêche à la carpe de nuit reste interdite sur les autres étangs.
La réglementation générale, figure sur le mémento 2014, ainsi que sur l'arrêté préfectoral remis à chaque pêcheur lors de l'achat de sa carte de pêche chez son dépositaire.
Le pêcheur qui achète sa carte de pêche sur internet doit se procurer là aussi chez le dépositaire.

Commentaires sur les prix de la carta de pêche 2014

- **La carte majeure** a augmenté cette année de 3€, elle passe donc à 73€ au lieu de 70€.
- En ce qui concerne la carte de pêche interdépartementale, elle passe à 90€ au lieu de 89€.
- De ce fait la F.N.P.F. prend 1€ - la Fédération Départementale 1€. Quant à nous A.P.P.M.A. nous avons obtenu enfin 1€ ce qui n'était pas arrivé depuis 3 ans. Nous en avons bien besoin.
- **La carte mineure** a augmenté de 2€, passe à 22€ au lieu de 20€. FNPF 1€ - Fédération de la Marne 1€ - APPMA 0€.
- **La carte découverte** a augmenté de 1€, passe à 6€ au lieu de 5€. FNPF 0.50€ - Fédération de la Marne 0.50€ - APPMA 0€.
- **Les cartes journalières, hebdomadaires et découvertes femmes**, sans changement.

D'autre part nous vous rappelons que nous ne touchons aucune subvention quel qu'elle soit.

Je vous rappelle le nom des dépositaires où les cartes de Reims sont mises en vente :

- Monsieur BATILLOT à Matougues
- Monsieur COLCY à Fismes
- DÉCATHLON Cormontreuil
- DÉCATHLON Neuville
- DUVAL Beine Nauroy
- Madame MERGEN Cormicy
- Monsieur MOORE Aulnay sur Marne
- PASCAL PÊCHE Reims
- TERRE et EAUX Witry les Reims
- Madame TRIBUT Selles
- AU VAIRON Reims
- Monsieur VAN BELLE GHEM Jonchery sur Vesle

Quelques points importants de la réglementation tous nos lots sont classés en deuxième catégorie, donc la réciprocité est totale.

La pêche de carpe de nuit est autorisée du 1^{er} mars au 31 octobre

Ouverture de la truite - Samedi 8 mars

Ouverture du brochet et sandre - Jeudi 1^{er} mai

Pour rappel ; la pêche est interdite dans les 50 mètres en amont et aval à partir des portes des écluses.

Composition du conseil d'administration 2013/2014 :

Il y a deux départs pour raisons personnelles :

- Monsieur Hugues JOURDAIN responsable APN de Fismes
- Monsieur Gérard DANDREL secrétaire

En remplacement, trois nouvelles personnes sont venues nous rejoindre en période probatoire.

Il s'agit de Messieurs Nicolas CUNY-Franck GAUTHIER GENSOUL- et Daniel PICARD que beaucoup d'entre vous connaissent.

En ce concerne ce dernier c'est un retour parmi nous puisqu'il nous avait quitté pour des raisons professionnelles. Il était par le passé un de nos gardes particuliers.

Maintenant il devrait remplir un nouveau rôle en tant que secrétaire. C'est pour nous une grosse satisfaction de le voir revenir.

Ces trois personnes sont bien connues du monde de la pêche à Reims et ce qui nous fait particulièrement plaisir, c'est que nous accueillons deux jeunes parmi nous.

Ces nouveaux membres sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes

Ils sont donc membres du conseil d'administration à dater de ce jour.

D'autre part le seul garde particulier qui nous restait a démissionné là aussi pour des raisons personnelles. Il s'agit de Monsieur Daniel REMY. Nous n'avons plus de garde particulier et nous lançons un appel aux personnes intéressées à venir nous rejoindre.

Je vous rappelle que tous les membres du comité sont des bénévoles. Je vais vous les présenter en vous indiquant le rôle rempli par chacun.

Je les invite à se lever à l'appel de leur nom afin que chaque personne puisse les identifier.

Bureau :

- Président : REMY Jean Pierre
- 1^{er} Vice Président : Poste vacant actuellement
- 2^{ème} Vice Président : ROULANCE Jacques
- Secrétaire ; PICARD Daniel
- Trésorier : RUFFIER Reynald

Membres :

- BENOMART Julien : Responsable étang de Puisieux. Il effectue toutes les tâches au niveau des travaux.
- CUNY Nicolas : Moniteur APN - Travaux.
- DEBOURGE Raymond : Travaux - Rempoissonnement.
- DULOQUIN Daniel : Responsable des compétitions.
- DUSAUTOIR Alain : Moniteur APN-Travaux-Rempoissonnement.
- ÉTIENNE Maryse : Responsable APN - Assure l'intendance sur les manifestations.
- ÉTIENNE Jean Jacques : Responsable APN - Rempoissonnement.
- GAUTHIER GENSOUL Franck : Travaux.
- GILBERT Serge : Responsable maintenance - Travaux - Rempoissonnement.
- SAMUEL Jean Louis : Futur moniteur APN - Travaux.

Comme vous pouvez le constater toutes les dernières recrues sont affectées à un ou plusieurs postes.

Dans le comité tout le monde travaille.

Maintenant quelques mots pour notre doyen Monsieur Jacques ROULANCE je ne citerai pas son âge car pour nous il est toujours jeune.

Je ne vous détaillerai pas son C.V. (ce serait trop long).

Il a cumulé tous les titres et distinctions dans le monde de la pêche au cours de sa longue carrière.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, il a animé la rubrique l'Union Pêche chaque semaine et ce pendant une trentaine d'années.

Nous l'avions surnommé le journaliste

En ce début d'année 2014 il a décidé à son grand regret de cesser cette activité car il était en complet désaccord avec la nouvelle rédaction, c'est dommage nous ressentons déjà un vide, car la pêche régionale n'a plus de présence dans la presse.

Je vais me permettre une petite plaisanterie, le plus grave pour nous c'est que maintenant nous nous demandons ce que nous allons faire.

Pour le remercier,

Je vous demande de l'applaudir car il le mérite.

Le Président commente la rubrique toujours très attendue, c'est-à-dire les rempoissonnements :

Cette année fut encore difficile pour notre pisciculteur, en particulier pour les gardons.

Deux causes principales :

- Beaucoup trop de cormorans.
- Une période de reproduction défavorable à cause d'un printemps bien trop froid.

Malgré ces difficultés nous avons pu obtenir 1000 kg de gardons.

Pour les carpes et les tanches pas trop de problèmes bien que ce fut moins bon là aussi que les années précédentes.

Nous avons donc acheté 280 kg de carpes et 250 kg de tanches.

Ce qui fait environ 1500 kg de poissons pour une somme de 5600€. Par rapport à l'an dernier nous avons mis 1950 kg pour une somme 7000€.

De toute façon cette année nous n'avions pas les moyens de faire mieux.

Les gardons et les tanches ont été répartis dans le canal de l'Aisne à la Marne et l'étang de Puisieux.

Les carpes aux étangs de VIEIL ARCY et de GUÉ MAUCHAMP

A noter que 8 carpes de 10 kg environ ont été déversés à VIEIL ARCY.

Comme prévu avec la VILLE DE REIMS nous avons mis 50 kg de tanches au Parc Léo Lagrange. Je vous en reparlerai un peu plus tard.

En ce qui concerne les truites 250 kg pour l'ouverture et 150 kg pour la fête de la Pêche, ce qui représente une somme de 1670€.

La répartition est de deux tiers dans la Vesle et un tiers à l'étang de Gué Mauchamp.

Nous vous rappelons que par souci d'économie, les rempoissonnements sont effectués par nos soins avec le camion de la Fédération.

Sachant qu'il faut 5 à 6 personnes pendant cinq demi journées (5 à 6 heures par voyage) pour mener à bien cette opération.

Si nous passions par un pisciculteur classique cela nous coûterait 2000 à 3000€ de plus pour des quantités à peu près identiques.

Le Président reparle des cormorans :

Je vais vous reparler des cormorans, bien que sur ce sujet tout a dit et écrit. Malheureusement la situation ne s'est pas améliorée, elle a même tendance à s'aggraver. Il y a des quotas de tir accordés mais c'est peu par rapport à la quantité d'oiseaux présents sur les lieux de pêche et d'élevage.

D'autre part cette tâche est très difficile à accomplir.

Pour ce qui nous concerne, nous ne le faisons plus, car cela demande une grande disponibilité et revient très chère pour le peu de rapport et d'efficacité que ce la représente.

Les quotas de tirs de ces oiseaux sont arrivés à terme à ce jour, à la suite d'une lettre d'information reçue de la Préfecture de la Marne.

Le Président parle des silures :

Passons maintenant à un sujet différent mais qui contribue à de nombreuses contre verses, je veux parler du silure.

De nombreux pêcheurs se plaignent de sa prolifération au fil des années.

Il est vrai qu'il y en a de plus en plus dans nos canaux, rivières et étangs. Son pouvoir de reproduction est très important et il a peu de prédateurs ceci explique cela.

Il n'est pas venu tout seul, il a été introduit en grande partie par la main de l'homme. De toute façon, il faut bien accepter sa présence, certains pêcheurs en ont fait leur pêche de prédilection.

D'autres ne l'apprécient pas à cause de son développement important et de ce fait, il entre en concurrence avec nos autres carnassiers, brochets, sandres et perches d'où une consommation importante en poissons de fourrage.

Je vous rappelle que le silure bénéficie d'un statut de protection au niveau européen par le biais de la convention de BERNE depuis 1979.

Un rappel du Président des lots de pêche de notre A.A.P.P.M.A. :

Voici le rappel de la liste des lots de pêche qui nous sont attribués :

- Canal de l'Aisne à la Marne, de Berry au Bac à Condé sur Marne soit 51,700 km.
- Canal latéral à la Marne, de Vraux à Tours sur Marne soit 8.500 km.
- La rigole de Sept Saulx soit 2.100 km.
- La rivière Marne, de Matougues à Tours sur Marne soit 18 km.
- La rivière Vesle à Reims, du Pont de Fléchambault à la passerelle Bienfait.
- La rivière Vesle, à Saint Brice, Breuil et Fismes soit 5 km.

Le tout représente 85 km de rives.

Le cout annuel de location est très lourd car il représente la somme rondelette de 4017€ que nous versons à l'état sous forme de baux de pêche.

Cette somme est difficilement supportable pour notre budget et je rappelle tout de même que nous sommes les seuls utilisateurs des canaux et rivières à payer un impôt.

De ce fait nous pensons avoir certains droits que beaucoup de personnes auraient tendance à contester.

Bien entendu pour la plupart par manque d'information.

L'an dernier j'avais énuméré les nombreux problèmes que rencontrent nos pêcheurs pour pratiquer leur loisir.

Bien entendu la situation ne s'est pas améliorée loin s'en faut. Je rappelle quelques points essentiels :

- Circulation interdite sur les chemins de halage.
- Parties boisées et des champs cultivés jusqu'au ras des berges.
- Coulée verte avec des barrières et des portails interdisant l'accès
- Présence permanente le long des rives de nomades ou gens du voyage plus ou moins sédentarisés.
- Berges dangereuses avec des hauts bords et des éboulements.
- Courant rapide, crues ou lâchées venant du Lac du Der lors de la vidange.
- Lit de la rivière encombré et aussi des niveaux très bas en de nombreux endroits pendant la période estivale.

Je m'arrête là car tous ces problèmes deviennent récurrents.

Je propose à Monsieur OTTO LOYAS de ce voir dès qu'il sera disponible pour discuter de certains points qui nous interpellent de nouveau :

- Nouvelle mise en place de panneaux d'interdiction de circuler.
- Mise en place de tas de terre injustifiée barrant certains chemins près des berges.

- Manque d'entretien de celle-ci.

En ce qui concerne le Port Colbert : panneaux interdiction de circuler (sens interdit) sauf aux usagers du Port. C'est pas nouveau. Je rappelle que les pêcheurs munis de leur carte sont des usagers du Port les week-end et jours fériés. Par contre sur la pelouse où nous avons obtenu l'autorisation de pêche la semaine (grâce à vous l faut le reconnaître). J'avais souhaité la pose de panneaux stationnement interdit aux poids lourds cela est resté sans suite. Le problème à cet endroit c'est qu'il ya des camions qui stationnent 1 à 2 jours (souvent le week-end) et la plupart du temps ce sont des chauffeurs des pays de l'est. Ces messieurs sans scrupule déversent sur place toutes sortes de déchets et en plus défoncent le terre plein.

D'autre part La Chambre de Commerce a mis en place un affichage sur la réglementation générale de l'utilisation du Port en consacrant une partie à la pêche. Après en avoir pris connaissance, nous regrettons de ne pas nous y conformer car nous société de pêche nous nous en tenons uniquement aux textes de l'arrêté préfectoral établi chaque année.

Le Président parle de la coulée verte existante et à venir :

En ce qui concerne la coulée, verte et oui il faut bien en reparler. Elle doit être prolongée de la Neuville à Courcy là cela ne nous pose pas de problèmes dans la mesure où les pêcheurs n'ont pas d'accès sauf aux abords des deux Ports lorsque l'on regarde de plus près il y a largement la place pour passer de 10 à 12 m de la berge.

J'ai vu dans la presse, il y a peu de temps que l'association VÉLOXYGÈNE souhaitait circuler aussi de Courcy à Berry au Bac. Là existe déjà une partie goudronnée voie de service créée par V.N.F.. Je ne comprends pas très bien leur demande car les cyclistes l'empruntent déjà depuis plusieurs années.

Il faut tout le monde y trouve son plaisir (ils sont si je ne me trompe 150 membres). De notre coté je crois que nous sommes un peu plus nombreux.

D'autre part il y a le tronçon SAINT LÉONARD - SILLERY. Nous nous sommes rendus sur place au mois de Septembre 2013 avec Messieurs LAVOISY et LEPAGE de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Reims pour étudier les possibilités du tracé.

Sur SAINT LÉONARD il y a peu d'espace donc le passage sera près de la berge, là ce n'est pas trop gênant dans la mesure où les pêcheurs peuvent accéder sur la berge opposée.

En arrivant quelques centaines de mètres avant le Pont de COURAUX là il n'y a pas de possibilité de pêche sur l'autre rive vu que nous avons des usines sur toute la longueur.

Par contre à cet endroit sur le tracé futur la berge s'élargit sans plus, nous vous demandons un maximum d'espace mais le problème c'est que la coulée doit s'aligner sur les arbres existants.

Au-delà du Pont de COURAUX jusqu'à SILLERY là il y a beaucoup plus de place donc pas de problème pour nous laisser une bande de 15 mètres.

Par contre en face pas de possibilité c'est la voie pompiers permettant d'accéder rapidement à l'usine à gaz.

Tout cela sera rediscuté lors de prochaines réunions auxquelles nous participerons afin de défendre nos intérêts.

En résumé les pêcheurs payent toujours plus cher pour pratiquer leur loisir et leurs possibilités s'amenuisent chaque année.

Situation sur nos étangs :

Passons maintenant à nos étangs, cette année nous avons eu beaucoup de problèmes. Casses et chutes d'arbres lors des coups de vent et ce à plusieurs reprises.

Les inondations nous ont obligés à interrompre les travaux. Fortes chaleurs en Juillet et Aout.

En plus les deux personnes assidues régulièrement aux travaux ont eu des problèmes de santé assez conséquents, d'ailleurs ils sont toujours en convalescence.

Pour cette année nous songeons à opérer de façon différente afin d'être plus efficace.

A noter qu'un bénévole (non pêcheur) est venu nous aider avec son véhicule en contre parti il récupère le bois, il nous a été très utile.

Je profite de l'occasion pour lancer un appel parmi vous s'il y a quelques uns que leur santé le permette venaient nous aider de temps à autre, ils seront les bienvenus.

VIEIL ARCY : ne nous pose pas trop de problèmes encore qu'il faut tout de même rester vigilant car certaines exactions sont régulièrement commises. La réglementation n'est pas toujours respectée, nous avons la chance d'avoir un groupe de carpistes bien connu qui fréquente les lieux tout au long de l'année et ils veillent au grain. Toutefois leur pouvoir est limité et peu comporté des risques.

PIGNICOURT et GUÉ MAUCHAMP : sont les étangs où nous avons le plus de soucis. Nous constatons de nombreuses incivilités en tout genre : Non respect de la réglementation, dégradations diverses et surtout l'abandon de détritits de toutes sortes et ce en grande quantité.

A PIGNICOURT : nous avons supprimé la poubelle car elle était utilisée en grande partie par les habitants du village qui se débarrassait de leurs gravats à même le sol.

En ce qui concerne le problème récurrent des herbiers qui apparaissent au mois de mai. Cela est probablement à cause des traitements agricoles sur les cultures voisines gros pourvoyeur de nitrates et phosphates.

De ce fait l'étang devient difficilement pêchable le restant de l'année.

C'est très dommageable car c'est celui qui est le plus près de Reims (15 km) de plus le cadre est magnifique.

Des solutions il y en a peu maintenant, non seulement il est interdit de traiter et les produits nécessaires ont été retiré du marché.

Il y aurait éventuellement la solution du faucardage c'est un gros travail à réaliser, ce n'est pas évident mais nous allons étudier la question de très près.

PUISIEULX : comme vous le savez cet étang est réservé aux pêcheurs de plus de 60 ans, entièrement clôturé. Chacun possède sa clé pour y accéder. Cet étang est très poissonneux.

Il y a une réglementation particulière que certains ne respectent pas toujours. Ce n'est pas convenable car les papis devraient montrer l'exemple.

Ce lieu est magnifique, c'est un havre de paix que beaucoup voudrait posséder. La surveillance de ce site va être intensifiée et chaque contrevenant doit savoir qu'il risque une exclusion pendant une année.

VRAUX : Toujours les problèmes de poissons chats et perches soleil nous n'y pouvons pas grand-chose car ces lieux sont régulièrement inondés. Mais rassurez-vous il ya beaucoup d'autres poissons.

Le gros problème c'est l'entretien des berges, beaucoup de surfaces en herbées. Actuellement un arbre énorme est tombé au milieu de l'étang, nous devons faire appel à un agriculteur avec un puissant tracteur pour l'évacuer. Nous profiterons de cette occasion, s'il est intéressé par le fauchage afin de récupérer le foin.

Cela nous faciliterait la tâche.

Autres problèmes, les chemins d'accès de **VIEIL ARCY**, **GUÉ MAUCHAMP** et **VRAUX** se dégradent de plus en plus cela est dû en grande partie aux passages des engins agricoles qui les défonce régulièrement et les responsables ne font rien pour les remettre en état. Pour eux ce n'est pas grave, ça passe quand même, pour nous cela pose un gros problème de remise en état et pour combien de temps.

Je vous rappelle que tous membres du comité muni de sa carte commission de gardiennage peuvent procéder au contrôle des cartes de chaque pêcheur sur le domaine privé.

FÊTE DE LA PÊCHE

Comme l'année précédente nous l'avons organisé le 09 juin 2013 et là manque de chance la météo ne nous été pas favorable. Pas mal de pluie et les poissons n'étaient pas au rendez vous.

Nous avons tout de même eu le plaisir d'accueillir 50 enfants ce qui était inespéré.

Ce fut un succès, car l'an dernier nous en avions eu 44 et là, il faut relativiser car il avait pas mal de jeunes qui se promenaient dans le par cet ont demandé à pêcher.

Or cette année ceux qui sont venus, c'était pour pêcher.

Comme l'année précédente nous avons mis en place des animations avec l'aide de pêcheurs chevronnés.

- La pêche au coup avec Dominique FÉRON
- La pêche à l'anglaise avec Francis VAN LOMMEL
- La pêche à la carpe avec l'équipe de Vieil Arcy à savoir : Alain FAURAUX, Daniel MEYNARD, Dominique THIBAUX.

Ces messieurs avaient mis en place une très belle exposition de matériel. Pour ce est de la pêche, il ont fait fort puisqu'ils ont sortis 3 carpes de 11, 12 et 13 kg.

Un grand bravo et merci à tous ces messieurs.

Quant aux enfants, ils ont pris des gardons, brèmes, perchettes et perches soleil. Ils ont tous été récompensés avec des lots de valeur égale par tirage au sort car il ne s'agit pas d'une compétition, chaque poisson est remis dans son élément immédiatement après sa capture.

Ils ont été aidé par des moniteurs compétents qui ont répondu à notre invitation à savoir : Madame Danièle BILLA, Messieurs Christian BILLA, Jean Claude BOCHEUX, Nicolas CUNY, Didier DEWAME, Franck GAUTHIER, James JOLY, Patrick LABDANT, Richard PACHINS, Claude ROBINET, Jean Pierre SOULAS.

D'ailleurs la plupart de ces Messieurs sont présents dans la salle.

Et bien entendu tous les membres du comité.

Tous les lots de pêche ont été offerts par des détaillants de pêche

- TERRE et EAUX de Witry les Reims.
- PASCAL PÊCHE de Reims

De notre FÉDÉRATION de la Marne

Et aussi de notre AAPPMA le Syndicat des Pêcheurs de Reims

Un grand MERCI à ces donateurs de lots.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Adeline HAZAN Maire de Reims accompagnée de Monsieur Éric QUÉNARD premier Adjoint. Ils ont été impressionnés par notre organisation et en particulier les 3 carpes sorties du lac.

D'autre part nous avons fait une demande particulière à Madame La Maire de nous autoriser à faire pêcher dans le lac, les enfants de notre Atelier Pêche et Nature (A.P.N.) et là cerise sur le gâteau, elle nous a donné son accord sur le champ.

Nous la remercions très vivement.

En contre parti nous avons mis 50 kg de tanches, cela représente 150 poissons. A noter que cette espèce n'était pas présente dans le plan d'eau et nous sommes persuadés qu'elles s'adapteront fort bien.

Rendez vous donc cette année début juin au même endroit si nous obtenons l'autorisation.

Pour conclure ce chapitre, le comité et moi-même adressons un grand merci à tous, grâce à la collaboration de chacun nous avons passé une agréable journée.

Nous avons participé pour la seconde fois à l'animation « Au Bonheur des Rives » organisée par la Ville de Reims fin juillet début août sur le boulevard Henri Henrot entre le pont de Venise et le pont de Fléchambault.

Ce fut un nouveau succès surtout au niveau des jeunes. Ils ont pêché tous les jours, les poissons ont bien répondu à leurs sollicitations.

Gardons, Brèmes, Ablettes, Perchettes et surtout les Tanches en plus de belles tailles.

Beaucoup de ces poissons sont passés par l'aquarium pour le grand plaisir des enfants. Ensuite ils ont regagné les eaux du canal.

Nous avons eu beaucoup de demandes des parents pour l'initiation à la pêche et là cette année nous étions en mesure de les satisfaire avec la mise en place de l'Atelier Pêche et Nature (A.P.N.) au plan d'eau de Léo Lagrange.

Pour nous cette nouvelle expérience fut très enrichissante et souhaitons que cela perdure.

Un grand merci à Monsieur LAUZIER de la Ville de Reims pour son assistance et sa serviabilité.

Nous avons du cesser notre collaboration avec la M.J.C. DE Fismes concernant l'A.P.N. que nous avons mis en place il y a quelques années.

Au début cette activité a connu un bel engouement auprès de jeunes mais s'est estompé au fil des années.

Celle-ci se déroulait le Mercredi à l'étang de CRUGNY.

Nous avons du envisager d'arrêter d'autant plus que les anciens animateurs sont partis les uns après les autres.

D'autre part cela devenait assez onéreux au niveau du fonctionnement et surtout les frais de déplacement. Donc nous avons décidé d'unir tout nos efforts sur le fonctionnement d'une A.P.N. à Reims

L'Atelier Pêche et Nature a été mis en place mi-septembre. Il a fonctionné jusque fin octobre. Il n'y a pas d'activité l'hiver, ni pendant les vacances scolaires. Il fonctionne chaque mercredi après midi de 14 à 17 heures. L'activité va reprendre début Mars à notre siège et à mi-mars au bord de l'eau, jusque fin Juin, bien entendu si la météo le permet. Hélas nos espoirs ont été décevants car nous n'avons enregistré que peu d'inscription c'est-à-dire 6 enfants.

Mais notre satisfaction c'est qu'ils sont très assidus et d'ailleurs la plupart d'entre eux sont présents dans la salle.

Bien entendu nous avons toujours de places disponibles encore que... Malheureusement le lac s'envase de plus en plus, sur les bords nous avons environ 0.50m d'eau, vers le milieu 0.80 à 1.00m. C'est peu et cela complique la pêche. De plus il y a beaucoup de bosquets ce qui limite les emplacements.

Mais ne nous plaignons pas car nos pêcheurs en herbe attrapent beaucoup de poissons, c'est le meilleur moyen pour les intéresser à notre loisir.

Nous espérons continuer cette activité sur ce lieu dans les années à venir car notre espoir de prospérer, ce sont les jeunes.

D'autre part nous assurons aussi de cours pédagogiques à notre siège tout proche. Non seulement sur la pêche mais aussi sur le respect de la nature et de l'environnement.

Le Président parle du Rapport Sportif

Nous organisons chaque année plusieurs concours :

- Un championnat corporatif en 4 manches de 4 heures
- Un marathon corporatif de 5 heures pour clôturer la saison
- Un concours aux poissons chats aux étangs de Vraux au mois de Juillet
- Un concours Les 5 Heures de Reims, l'apothéose de la saison si je peu me le permette. Cette compétition remporte chaque année un grand succès, elle se déroule au Port Colbert par équipes de 2 pêcheurs venant de la Marne et d'autres départements (02-08-52-77-94). Monsieur Thierry WIPPLER nous a fait l'honneur de sa présence représentant en tant qu'adjoint de la Ville de Reims.

Nous apportons également une aide logistique pour :

- La Coupe de Printemps organisée par la société PASCAL PÊCHE et ENTENTE 51.
- La Coupe de Noël organisée par l'AMICALE RÉMOISE.
- La Coupe d'Automne organisée par REIMS PÊCHE COMPÉTITION.
- Un concours organisé par TERRE et EAUX.
- Un challenge SENSAS organisé par le CD51 et REIMS PÊCHE. COMPÉTITION.

Cette année, il n'y a pas eu d'Enduro Carpes à Vieil Arcy faute de dates disponibles. Dommage car en 2012 ce fut un gros succès. Nous espérons que pour 2014 nos carapistes trouveront une date favorable pour une nouvelle compétition. Comme chaque année les membres du Syndicat des Pêcheurs participent à l'Inter Comité. Cette manifestation regroupe une bonne partie des sociétés du département.

Pour 2013 cette journée s'est déroulée à ANGLURE dans un bras de rivière de l'Aube. L'organisation était assurée par LA NOQUETTE de SEZANNE.

Pour la quatrième année consécutive c'est la société de Reims qui remporte l'épreuve et le Challenge remis en jeu chaque année.

Cinq de ses pêcheurs se sont classés dans les 10 premiers.

Il s'agit de Jean Jacques ÉTIENNE qui se classe à la première place et de ce fait remporte la canne d'honneur.

Viennent ensuite dans l'ordre : Jean Louis SAMUEL - Maryse ÉTIENNE - Daniel DULOQUIN - Nicolas CUNY.

Quant à votre serviteur c'est peu glorieux comme l'on dit dans le jargon de la pêche il est KP n'ayant pris aucun poisson. Ce n'est pas grave il a pris cela avec le sourire car cette mésaventure est arrivée un jour ou l'autre à n'importe quel compétiteur.

Le Président passe la parole au responsable des compétitions Monsieur Daniel DULOQUIN pour vous commenter les différents résultats.

17 CHAMPIONNATS ET CONCOURS ONT ÉTÉ ORGANISÉS SUR NOS LOTS DE PÊCHE

5 clubs de pêche de compétition à Reims

- Amicale Rémoise Pêche de Compétition
- Entente 51 Pêche Sportive
- Reims Pêche de Compétition
- Team Maver Champagne
- Team Vals et Eaux Pêche Sportive

CES CHAMPIONNATS ET CONCOURS ONT ÉTÉ ORGANISÉS PAR :

LE SYNDICAT DES PÊCHEURS DE REIMS :

Un championnat CORPO de 4 manches de 5 pêcheurs par équipe :

10 équipes sont engagées pour ce championnat :

- CHAMTOR
- G.H.MUMM
- PASCAL PÊCHE
- C.E.PEUGEOT
- ARCELOR MITTAL
- SARLINO A
- SARLINO B
- TRANS DEV REIMS
- SYNDICAT DES PÊCHEURS DE REIMS
- VILLE DE REIMS A.S.M.

Le résultat de ce championnat :

- 06/04/2013 Reims au Port Colbert-FORBO SARLINO A - poids de poissons pris à cette manche = 12.870 kgs
- 20/04/2013 Reims Vrilly-CHAMTOR - poids de poissons pris à cette manche = 70.605 kgs
- 15/06/2013 Reims Vrilly-ARCELOR MITTAL - poids de poissons pris à cette manche = 48.260 kgs
- 29/06/2013 Couraux-FORBO SARLINO A - poids de poissons pris à cette manche = 45.770 kgs
- Classement Final par Équipe - 1^{er} ARCELOR MITTAL
- Classement Final Individuel Corpo - 1^{er} BRIZION Philippe - VILLE DE REIMS A.S.M.

Un Marathon CORPO de 5 pêcheurs sur la même place :

- 17/09/2013 Reims Vrilly - poids de poissons de pris à ce marathon = 12.250 kgs
- Classement Final - 1^{ère} FORBO SARLINO

Un concours - marathon aux poissons chats :

- 21/07/2013 Vraux - poids de poissons de pris à ce marathon = 124.625 kgs

- Classement Final - 1^{er} DEWAME Didier - Individuel

Un concours - marathon à l'américaine - les 5 heures de Reims

- 03/11/2013 - Reims Port Colbert - poids de poissons de pris à ce marathon = 90.050 kgs
- Classement Final - 1^{er} équipe - FAURIAT- CAGNIART du TEAM MAVER CHAMPAGNE

CONCOURS ORGANISÉS PAR :

L'ENTENTE 51 PÊCHE SPORTIVE - 3 concours des + de 55 ans :

- 15/04/2013 Reims Vrilly - 1^{er} ROUSSEL Philippe - Amicale Rémoise - poids de poissons pris de cette manche = 19.100 kgs
- 29/03/2013 Loire - 1^{er} DULOQUIN Daniel - Amicale Rémoise - poids de poissons pris de cette manche = 10.745 kgs
- 27/05/2013 Reims Vrilly - 1^{er} LARCHER Jany - Raquette Chalonnaise - poids de poissons pris de cette manche = 21.080 kgs
- Classement Final des 3 manches des + de 55 ans - DULOQUIN Daniel - Amicale Rémoise
- 21/04/2013 Reims Port Colbert - Coupe de Printemps - 1^{er} DA SYLVA Diégo - Team Rameau Saint Quentin - poids de poissons pris à cette Coupe de Printemps = 117.055 kgs

CONCOURS ORGANISÉS PAR L'AMICALE RÉMOISE PÊCHEURS DE COMPÉTITION :

- 26/03/2013 Reims Vrilly - Championnat de Ligue Vétérans - 1^{er} MINET Jean Pierre de Sedan - poids de poissons pris à ce Championnat = 16.665 kgs
- 01/12/2013 Reims Port Colbert - Coupe de Noël - BOURÉ Julien -Entente 51 - poids de poissons pris à cette Coupe de Noël = 34.880 kgs

CONCOURS ORGANISÉS PAR REIMS PÊCHE COMPÉTITION :

- 01/04/2013 Reims Port Colbert -Challenge Sensas - 1^{ère} équipe - Entente 51 - poids de poissons pris à ce Challenge = 9.825 kgs
- 7 et 8/08/2013 Reims Vrilly- Championnat Départemental 1^{ère} Division au Coup - 1^{er}RENARD Alain - Team Maver Champagne - poids de poissons pris à ce Championnat = 88.410 kgs
- 29/09/2013 Reims Vrilly - Coupe d'Automne - DERODE Thierry - Saint Quentin - poids de poissons pris à cette Coupe d'Automne = 41.155 kgs

CONCOURS ORGANISÉ PAR LE MAGASIN DE PÊCHE TERRES ET EAUX :

- 19/05/2013 Reims Port Colbert - Concours - 1^{er} DA SYLVA Diégo - Team Rameau Saint Quentin - poids de poissons pris à ce Concours = 150.000 kgs

LES 17 ÉPREUVES DE PÊCHE ONT TOTALISÉES UN POIDS DE POISSONS PRIS DE 913,345 KGS

J'en ai terminé avec mon compte rendu des championnats et concours. Je rends la parole au Président.

Le Président parle de la garderie

Nous avons un gros souci actuellement c'est la garderie.

En effet notre seul garde particulier a démissionné pour des raisons personnelles.

Par conséquent nous cherchons activement des volontaires mais c'est très difficile à trouver car la tâche n'est pas aisée. N'est pas garde qui veut. Il faut de nombreuses qualités : de la pédagogie, de la fermeté et surtout une très bonne connaissance de la pêche et de l'environnement.

Si des personnes sont intéressées, qu'ils viennent nous rencontrer le plus vite possible.

Des bruits courts parmi certains pêcheurs (nous appelons cela dans notre jargon radio halage) et puisqu'il n'y a plus de garde pourquoi être en règle.

Qu'ils fassent bien et très attention, ils peuvent être contrôlés par beaucoup de monde qu'ils ne soupçonnent pas.

A savoir : La Gendarmerie, La Police, les Gardes de l'ONEMA, les Gardes Fédéraux, et certains agents de VNF assermentés.

Quant au domaine privé je rappelle que tous les membres du comité sont habilités à faire des contrôles.

Plusieurs pêches électriques ont eu lieu cette année 2013.

Sur l'un de nos lots la rivière Marne à Matougues ce fut assez compliqué car les eaux étaient très hautes avec un courant soutenu, à cause des lâchers de DER.

Ce sont les agents de l'ONEMA qui ont conduit cette opération annuelle pour inventaire.

Il y a eu peu de poissons capturés. Quelques gardons, rotengles, perchettes, brochetons, 1 brème et 3 petits silures.

Les autres opérations se sont déroulées sur la rivière Vesle à l'échangeur de Cormontreuil par les agents de la Fédération il s'agissait de pêche de sauvetage.

Les résultats : Goujons, Cabots, Loches de rivière, Perchettes et Brochetons.

Les Pêcheurs ont toujours beaucoup de choses à dire et c'est tant mieux. Toutefois lorsque l'on demande de leur avis sur la pêche en France ont peu se poser des questions.

En effet en 2013 la Fédération Nationale de Pêche Française les a invités à se prononcer sur une dizaine de sujets. Elle leur offrait pourtant une occasion rare de peser sur d'éventuelles modifications à apporter à la réglementation générale dans notre pays.

Et bien le résultat est très décevant, un faible taux de participation ne laisse pas d'être inquiétant.

Il y a eu seulement 3% de réponse, environ 35000 sur 1350000 pêcheurs.

En ce qui concerne l'A.A.P.M.A. de Reims ce n'est pas plus glorieux, il y en a eu à peine une vingtaine dont 10 de notre comité.

Vous allez peut être me dire que vous n'avez pas eu le questionnaire. Il était pourtant disponible chez les dépositaires d'articles de pêche en particulier sur Reims.

Plus que jamais incitons les pêcheurs à ne pas hésiter à faire valoir leurs droits, à défendre leurs idées et à exposer leurs revendications chaque fois qu'ils en ont la possibilité. Il faut profiter de la moindre occasion car la démocratie c'est l'inverse des piles WONDER : elles s'usent quant on ne s'en sert pas.

Le Président passe aux questions diverses :

- Un intervenant Jean Pierre DUBOIS - problème d'un bateau dans le Vieux Port - Squatteur gêne les pêcheurs et en mauvaise état. Madame La Maire va faire le nécessaire auprès des autorités pour résoudre ce problème.
- Un bateau garé dans le canal après l'écluse de Loivre, présent depuis un certain temps, est remis en état, tous les déchets tombent à l'eau, risque de pollution éventuelle. Le Président va voir ce problème avec Monsieur OTTO LOYAS de VNF.

Nous allons passer maintenant à l'intervention des personnalités.

- Monsieur THIÉBAUX Dominique représentant de la Fédération de Pêche de la Marne, à ce jour 16 départements en réciprocités en 2014. Résultat de vente de vignette en baisse.
- Madame La Maire Adeline HAZAN parle de la coulée verte, sujet sur la cohabitation avec les pêcheurs et présente les nouveaux aménagements.
- Madame La Maire Adeline HAZAN est toujours en accord pour la Fête au Bonheur des Rives.
- Madame La Maire Adeline HAZAN renouvelle l'autorisation de pêche au Parc Léo Lagrange pour la pêche de l'Atelier Pêche et Nature
- Madame La Maire Adeline HAZAN se félicite d'avoir assister à la Fête de la Pêche en juin 2013 au Parc Léo Lagrange, réservé aux Jeunes de moins de 14 ans, plus des démonstrations de pêche au coup, à l'anglaise et à la carpe (3 carpes de prises d'une dizaine de kilos)

Fin de ces interventions.

Le président récompense un membre du Syndicat :

Notre Assemblée Générale se termine et place aux réjouissances.

Cette année le bureau du comité à honorer un des siens. Il s'agit de Monsieur Julien BENOMART dit « Le Patron » c'est un surnom amical qui lui a été octroyé sur les chantiers. Il est âgé de 82 ans et fait parti du Syndicat des Pêcheurs depuis de nombreuses années.

Il a reçu la médaille de bronze de la Fédération en 2012. Je peux vous dire qu'il abat un travail considérable comme malheureusement beaucoup d'entre nous ne pourrons peut-être pas se permettre au même âge.

Je vais demander à Madame HAZAN Maire de Reims, de lui remettre son trophée.

Merci de l'applaudir il le mérite amplement.

Le Président appelle la responsable de l'A.P.N. Maryse ÉTIENNE pour remettre quelques récompenses aux jeunes de l'APN nous ne les oublions pas (carte pêche 2014 - casquettes - une petite Coupe) BRAVO A TOUS

Conclusion :

Mesdames et Messieurs toute l'équipe du comité vous remercie d'être venu assister à nos travaux pour cette Assemblée Générale 2013. Nous vous remercions de votre aimable attention.
Nous allons maintenant procéder au tirage de la tombola et ensuite prendre le verre de l'amitié.

Fin de la séance vers 12h15

A L'ANNÉE PROCHAINE 2015

Le Président :

le Secrétaire :

Jean Pierre REMY

Daniel PICARD